


France Services de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes

Information importante

En raison d'un effectif restreint,
Nous vous recevons en accueil sans rendez-vous
Le lundi de 13h à 15h
Le mardi et le jeudi de 13h30 à 15h30

Nous vous rappelons
que nous répondons uniquement
aux demandes concernant
les organismes partenaires suivants :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| ✓ CAF | ✓ Titres sécurisés |
| ✓ Assurance Maladie | ✓ France Rénov' |
| ✓ Impôts | ✓ Info-Justice |
| ✓ MSA | ✓ Assurance retraite |
| ✓ URSSAF | ✓ France Travail |

 Merci de privilégier l'appel téléphonique
pour toute prise de rendez-vous au 04 82 77 11 17.

Le matin est désormais réservé aux rendez-vous



Merci pour votre compréhension